vons pas du premier coup passer de la position de colons à celle de colonisateurs. Cet immense territoire ne pourra être développé, colonisé et conservé pour nous, qu'en lui donnant ce soin que l'Empire a toujours su donner à ses colonies eucore dans l'enfauce. Dans le cours des débats, l'hon, président du conseil (M. Brown) a dit qu'il espérait voir un jour nos jeunes gens quitter notre pays pour aller habiter celui du Nord-Ouest.Quant à moi, je suis éloigné d'avoir ce désir ; j'entretiens plutôt l'espoir que la confédération ouvrira à ces provinces un assez vaste champ aux capitaux et à l'esprit d'entreprise, qu'elle développera assez leurs ressources pour employer l'énergie et satisfaire la juste ambition de cette jeunesse et l'empêcher, comme cela se voit aujourd'hui. d'aller s'établir à l'étranger, car c'est là un des maux les plus grands dont le Canada soit affligé. (Ecoutez! écoutez!) Bien qu'immigré moi-même, je reconnais que l'homme né et élevé ici vaut deux étrangers pour l'accomplissement de la tâche ardue du défrichement et de la colonisation de ce qui nous reste du domaine public. Aussi, mon espoir le plus ardent est-il que la confédération de ces provinces nous sera assez avantageuse pour engager la jeunesse à ne pas quitter nos foyors. (Ecoutez! écoutez!) C'est dans cette espérance que je donne mon appui à la mesure. Je fais en même temps des vœux pour que le grand territoire du Nord Quest soit couservé à la Grande-Bretagne, et qu'avec le temps et sous ses soins protecteurs, il grandisse en richesse et eu population de manière à ce qu'un jour la nation britannique américaine couvre le sol jusqu'aux rives du Pacifique. Au point où en sont rendus les débats, il serait déplacé d'entrer plus avant J'ai, d'ailleurs, promis de dans les détails. m'en abstenir. Dès le début, j'ai été d'avis que pour le moment nous n'avions que très peu à nous occuper des détails. Si, somme toute, le projet est bon, on trouvera certainement plus tard les moyens de remédier à ce qui s'y trouve de défectueux. Avec tous ses défauts-qui sont nombreux je le sais, mais jamais constitution écrite n'en a été exempte —je n'en suis pas moins convaincu que le but général auquel il tend rencontre l'approbation d'une grande majorité du peuple canadien ; et ce serait faire insulte au bon sens d'une population qui s'est toujours montrée capable de juger par elle-même et de se gouverner, que de la supposer incapable de remédier, quand l'occasion s'en présentera, aux défectuosités d'un système de gouvernement dont elle a permis de faire un complet essai. (Ecoutez ! écoutez !) Voilà, M. l'ORATEUR, ce que j'avais à dire sur cet important sujet de la confédération. J'ai promis de ne pas abuser de l'attention de la chambre en l'entretenant de détails, et j'espère avoir tenu ma promesse; mais, il me sera peut-être permis d'exprimer l'espoir-que je crois bien fondé -que le peuple de ces provinces est et se montrera à la hauteur de la grande entreprise qui l'attend ; qu'avec l'aide de la puissance commerciale de l'Angleterre en temps de paix. et de ses forces militaires et navales en temps de guerre, si toutefois une guerre nous était déclarée, nous montrerons au monde que nous ne sommes pas d'indignes rejetons des nobles races dont nous descendons; que nous sommes capables d'accomplir la grande tâche qui nous est confiée.—la tache la plus noble qui puisse être confiée à un pouple éclairé et intelligent,-celle de se faire un nom et une place parmi les nations de la terre : celle d'élever, -pour me servir d'une citation tirée du discours d'un homme d'état marquant de l'Angleterre, et introduite avec à-propos dans l'habile discours de mon hon, ami le député de Lanark -celle d'élever " un de ces grands momuments que l'Angleterre laisse comme trace de ses actes; non pas des pyramides ni des obélisques, mais des états prospères dont l'histoire sera écrite dans sa langue." (Applaudissements.)

M. SCOBLE-M. l'ORATEUR :-Si je ne consultais que mon désir, je ne prendrais certainement pas la parole, à cette période avancée des débats, sur cette grande question par nous discutée depuis si longtemps; mais ayant en quelque sorte modifié les opinions que je m'étais d'abord faites à l'égard du projet soumis par le gouvernement, je crois nécessaire de faire quelques remarques pour motiver le vote que je compte donner. abordant cette question, autant que faire se peut, je m'éloiguerai de tout esprit de parti. des préférences de personnes et de toutes les jalousies de section. Mon désir est de ne la traiter que selon ses mérites, c'est-à-dire avec justice et impartialité, d'abord au point de vue des grandes difficultés qui existent malheureusement entre le Haut et le Bas-Canada, et ensuite à celui de l'union projetée des provinces de l'Amérique Britannique. Ces deux parties de la question principale, ou plutôt ces deux questions, qui ne sont pas directement liées l'une à l'autre, peuvent être disoutées séparément, car il est pe sible